



VOUS AVEZ PLUS DE 50 ANS, le dépistage du cancer colorectal vous concerne. PARLEZ-EN avec votre médecin traitant.

Madame, Monsieur,

À partir de 50 ans le risque de développer un cancer colorectal est plus fréquent.

Le dépistage, tous les 2 ans, est un moyen efficace de lutter contre ce cancer et de le détecter tôt, permettant ainsi de meilleures chances de guérison. Il est même possible de repérer dans certains cas une lésion précancéreuse et de la soigner avant qu'elle n'évolue en cancer.

Nous vous proposons de bénéficier du programme national de dépistage, que nous organisons en lien avec votre médecin traitant.

Dès votre prochaine consultation, pensez à lui présenter cette lettre. Il vérifiera que vous êtes bien concerné et vous remettra le nouveau test de dépistage.

Ce test, à réaliser chez vous, est pris en charge à 100 % sans avance de frais. Simple, rapide et indolore, il peut vous sauver la vie.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à lire le dépliant joint.

Madame PETIGNY Valérie, coordonnatrice d'ADEMA 80 centre de coordination des dépistages des cancers.

En savoir plus : 03 22 72 11 81, e-cancer.fr ou 0810 810 821 (prix d'un appel local).

N.B. : Pour vérifier que vous êtes bien concerné(e), voir au dos.

Présentez cette lettre et vos étiquettes au médecin lors de la consultation. Elles seront à utiliser lorsque vous ferez le test.

ÉTIQUETTE À DATER ET À COLLER SUR LE TUBE

ÉTIQUETTE À COLLER SUR LA FICHE D'IDENTIFICATION

NUMÉRO D'INVITATION